

Pourquoi

s'équiper d'un logiciel de comptabilité

& Comment

bien le choisir ?

Collection Les Mini-Guides Sage

www.sage.be

sage

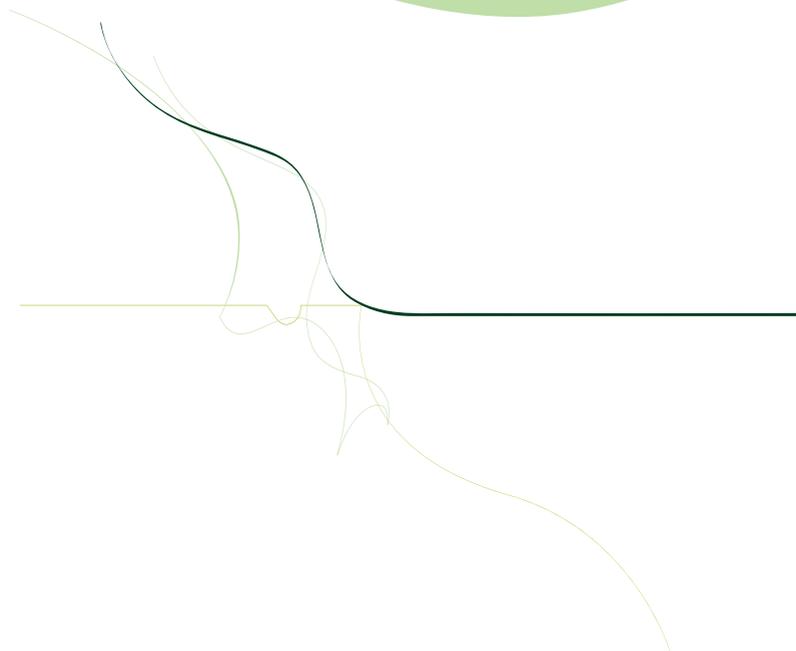
Living Your Business

Pourquoi

s'équiper d'un logiciel de comptabilité

& Comment

bien le choisir ?



sage

Living Your Business

Editorial



Depuis plus de 20 ans, Sage édite des logiciels de gestion pour les PME et les professionnels de la comptabilité. Tout au long de ces années, nous avons rencontré de nombreuses entreprises à la recherche d'informations et de conseils. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de réaliser au sein du Sage Institute une collection de guides, à vocation pédagogique, destinée aux dirigeants d'entreprises soucieux d'avoir les bonnes informations pour faire le meilleur choix pour leurs outils de gestion.

Le sujet est vaste, mais pourtant moins complexe qu'il n'y paraît. L'objectif que nous nous sommes fixé : vous donner les moyens de comprendre facilement et surtout d'évaluer - rapidement - vos besoins en matière de logiciels de comptabilité, de gestion commerciale et de gestion des contacts.

Parce qu'il n'est pas toujours facile de prendre le temps de bien analyser ses besoins, les spécificités de son activité, ces guides pratiques se veulent avant tout des «outils malins», ludiques et accessibles. Ils présentent les principaux critères techniques, économiques et fonctionnels qui guideront votre choix, le moment venu. Un audit express vous permet même, sous forme de quizz, de déterminer vers quel type de solution vous orienter.

Bonne lecture !

Gilberte Vereeken
Marketing Director

Sommaire



■ POURQUOI S'ÉQUIPER D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITE	6
■ LES BONS CRITERES POUR LE BON CHOIX	9
■ Critères Fonctionnels : Les Fonctionnalités Caractéristiques	11
■ La saisie des écritures	
■ La gestion comptable	
■ Les traitements automatisés	
■ Les éditions	
■ Les contrôles	
■ La personnalisation	
■ La communication avec votre Expert-Comptable	
■ La communication avec votre logiciel de facturation	
■ Critères Techniques	17
■ Monoposte ou réseau ?	
■ Matériel informatique : la check-list	
■ Configuration minimum	
■ Services Associés	19
■ EVALUEZ VOS BESOINS : Audit Express	22
■ GLOSSAIRE	26
■ À PROPOS DE SAGE...	28

Pourquoi s'équiper d'un logiciel de comptabilité ?

Obligation légale, la comptabilité des entreprises est souvent perçue comme un casse-tête pour ceux dont ce n'est pas le métier. Pourtant, obtenir une **vue d'ensemble** de votre trésorerie, de la solvabilité de vos clients, ou encore de l'activité que vous avez avec eux et avec vos fournisseurs, représente un gros avantage pour **piloter votre entreprise**.

A la fois technique et stratégique, la comptabilité de votre société a des implications juridiques, fiscales et économiques fortes. Compte de résultats et bilans sont soumis à des réglementations et autres contraintes légales strictes. Et les informations telles que l'état de la trésorerie, les encours ou encore les charges nécessitent d'être exactes et à jour, sous peine de mettre rapidement la société en danger.

La **simplification** et le **gain de temps** qu'apporte l'utilisation d'un logiciel spécifique vous permettent de consacrer plus de temps au coeur de votre activité et de **réduire certains coûts** en réalisant vous-même, de manière automatisée, les opérations simples du quotidien, tout en réduisant le nombre d'erreurs qui engendrent des coûts inutiles et surtout une perte de temps importante.

Vous ne disposez pas forcément d'un logiciel de gestion en interne. Et les outils de bureautique classiques se révèlent tout à fait insuffisants pour prendre en charge un domaine aussi pointu que la gestion de votre entreprise. Ceux-ci n'intègrent pas d'automatisation, d'aide à la décision, de déclarations administratives, de détection des erreurs et des doublons. Leur fausse simplicité risque dès lors de freiner le développement de votre business.

Deux possibilités s'offrent à vous pour le traitement de votre comptabilité. **Première solution**, l'externalisation totale de la fonction auprès d'un bureau d'experts-comptables. Elle nécessite des allers-retours de documents et ne vous permet pas d'avoir une vue en temps réel de la situation financière de votre entreprise. Pour cette première solution, un simple traitement de texte ou tableur vous permettra d'éditer vos factures de ventes. Cependant, il n'intégrera pas d'automatisation et peut entraîner un risque important d'erreurs sur les conditions commerciales, par exemple.

La **seconde solution** consiste à installer dans votre entreprise un logiciel de comptabilité adapté à vos besoins. Votre expert-comptable pourra le cas échéant contrôler les données, réaliser d'éventuelles corrections, déposer vos différentes déclarations auprès des administrations concernées et clôturer vos comptes en fin d'exercice, grâce à la synchronisation de vos informations avec les siennes.

La première mission d'un logiciel de comptabilité est de vous permettre la saisie et l'enregistrement des documents au jour le jour. Les **nombreux automatismes** vous garantissent productivité et efficacité. Au delà des traitements comptables de base, le logiciel vous fournit une vision précise de la situation de l'entreprise (trésorerie, rentabilité...), l'édition de rapports pour un **suivi rigoureux** ou encore une visibilité optimale des clients et fournisseurs de l'entreprise. Le logiciel de comptabilité vous permettra également d'établir tous les documents légaux (déclarations TVA...). Cependant, certaines de ces opérations peuvent nécessiter des connaissances comptables pointues dont ne disposent pas tous les entrepreneurs.

“ Le logiciel de comptabilité est un véritable outil de pilotage de votre entreprise. ”

C'est pourquoi, entre ces deux solutions, de nombreux cas de figures peuvent se présenter pour répartir entre l'expert-comptable et son client les différentes tâches nécessaires pour la tenue de la comptabilité. Cette répartition tiendra compte de la nécessité de diminuer ses coûts et d'être informé en temps réel sur la situation de son entreprise, tout en mettant en place un mécanisme qui réduira le risque d'erreur et permettra le cas échéant à l'expert-comptable de facilement les détecter et les corriger (ces erreurs pouvant engendrer une perte de temps importante).

Pour le néophyte, le choix peut sembler difficile parmi les très nombreux logiciels présents sur le marché. En fonction de la taille de votre entreprise, de son secteur d'activité et de son organisation, le logiciel devra comporter plus ou moins de fonctions. Mais les règles de tenue d'une comptabilité et de présentation des bilans sont valables pour toutes les sociétés, quelle que soit leur taille. Votre logiciel de comptabilité doit vous permettre de prendre très simplement en charge, sans être vous-même comptable :

- L'encodage des documents (factures d'achat et de vente, extraits de compte...)
- Le suivi des impayés et la relance de vos clients
- La mise à jour des comptes
- La création des états obligatoires (journaux, grands livres, balances)
- Les échanges automatisés de données avec votre expert-comptable
- Le dépôt de documents officiels (déclarations TVA, fiches de commission,...)

Le logiciel vous permettra d'automatiser le traitement de certaines opérations mais en outre de tenir une comptabilité analytique, de gérer les immobilisations. Vous gagnerez ainsi en indépendance et disposerez d'informations complètes pour piloter votre entreprise.

Votre partenaire informatique et/ou votre expert-comptable pourra vous accompagner dans la mise en place de votre solution en s'assurant un bon paramétrage de votre application en fonction de votre activité.

Les bons critères

Nos conseils

- Assurez-vous de la pérennité de votre fournisseur : la vie et l'évolution de votre logiciel en dépendent.
- Vérifiez la compatibilité avec l'équipement de votre expert-comptable.
- Assurez-vous que votre fournisseur dispose de suffisamment de références qui vous garantiront l'amélioration de l'application.
- Assurez-vous de pouvoir bénéficier de services professionnels tels que les mises à jour, l'accès à une assistance téléphonique, des formations, de la documentation et des manuels...
- Assurez-vous que le logiciel appartient à une gamme complète de solution de gestion (facturation, gestion commerciale...), qui s'adapte à l'évolution de votre activité et ce afin de vous garantir une prise en main rapide de nouvelles fonctionnalités.
- Vérifiez la possibilité de récupérer les informations contenues dans vos bases existantes, de manière transparente et sans perte de données afin d'éviter de nombreuses heures de ressaisie.

pour le bon choix

Faites de la simplicité une priorité

Votre objectif est d'être autonome dans l'utilisation de votre logiciel de comptabilité. Les différentes fonctionnalités doivent pouvoir être prises en main rapidement. Par exemple, les opérations récurrentes seront automatisées, réduisant ainsi grandement les risques d'erreur tout en vous simplifiant la tâche. Le logiciel doit aussi pouvoir vous fournir à tout moment une vue détaillée de la situation de votre entreprise.

Votre logiciel devra également être facilement personnalisable afin de s'adapter à votre activité et à vos habitudes de travail.

Analysez vos besoins

- Quelles sont les fonctionnalités dont vous avez besoin ? Déclarations TVA, fiches clients, fiches fournisseurs, historiques, communication avec votre expert-comptable, plan comptable...
- Quel est le volume de données à traiter ? Combien d'utilisateurs sont concernés par le projet ? Déterminer le nombre d'accès simultanés dont vous avez besoin.
- Souhaitez-vous personnaliser votre logiciel ? Autorisations d'accès spécifiques par utilisateur, personnalisation des rapports, intégration de données spécifiques...
- Quelles sont vos contraintes techniques ? (Matériel, système d'exploitation, logiciels déjà présents...)

Toutes ces indications seront formalisées pour constituer un document de référence qui vous guidera dans votre choix parmi les différentes offres.

Critères fonctionnels

LES 8 FONCTIONNALITES CARACTERISTIQUES

- 1 L'encodage des documents
- 2 La gestion comptable
- 3 Les traitements automatisés
- 4 Les éditions
- 5 Les contrôles
- 6 La personnalisation
- 7 La communication avec votre Expert-Comptable
- 8 La communication avec votre logiciel de facturation

Critères fonctionnels : Les Fonctionnalités Caractéristiques

1 L'encodage des documents

Votre logiciel de comptabilité vous permet de **saisir** et de valider en temps réel vos opérations. Vous gagnez du temps grâce à l'utilisation **d'écritures types** pré-paramétrables. De plus, le logiciel de comptabilité intègre de nombreux automatismes : calcul de TVA, affectation automatique d'une écriture en débit ou crédit, contrepartie automatique... Pour des opérations récurrentes (factures d'électricité, loyer, abonnements...), le logiciel doit éviter les ressaisies fastidieuses. C'est pour vous l'assurance de gagner du temps et de minimiser les risques d'erreurs.

2 La gestion comptable

Comptabilité Générale

Obligation légale, la constitution des journaux comptables doit être prise en charge par votre logiciel de comptabilité : journaux des achats, des ventes, des opérations diverses et de journaux financiers sont fournis en standard.

Un plan comptable est proposé en standard, au coeur de chaque logiciel de comptabilité.

Lors de la création d'une société vous récupérerez ainsi un plan comptable existant, ce qui vous évite la ressaisie des informations.

Les taux de TVA en vigueur sont intégrés et paramétrés et peuvent être personnalisés en fonction de votre activité. En cas de changement dans la réglementation, l'éditeur devra assurer une mise à jour afin d'adapter le logiciel.

Comptabilité Analytique

La comptabilité analytique décrit les événements à l'intérieur de l'entreprise. Non réglementée et non obligatoire, elle permet de connaître et de détailler les coûts de l'entreprise, d'expliquer les résultats, d'établir des prévisions, de constater des écarts entre prévisions et réalisations... Elle constitue une aide précieuse à la prise de décision. Le logiciel comptable doit permettre de créer une ou plusieurs sections analytiques pour chaque écriture.

Critères fonctionnels :

Vous pourrez par exemple obtenir une analyse des charges par article, par atelier, par agence... Vous pourrez dès lors procéder à la ventilation analytique, obtenir les cumuls des mouvements débiteurs et créditeurs ainsi que le grand livre et la balance analytiques.

Suivi des tiers

Le logiciel de comptabilité permet de suivre **les créances et les dettes** de l'entreprise liées aux clients et aux fournisseurs. Il permet d'établir un échéancier par client, par fournisseur afin d'avoir une vue d'ensemble de ce que les clients ont réglés, ce que vous devez encore régler aux fournisseurs ...

Des fiches clients ou fournisseurs peuvent être facilement créées en nombre illimité. Grâce à un lien avec la base de données officielle VIES, les coordonnées des tiers peuvent être automatiquement remplies et vérifiées. Vous bénéficiez alors d'une parfaite visibilité sur les partenaires de votre entreprise et pouvez, en analysant des statistiques, réagir rapidement en cas de besoin :

- Consultation des échéanciers de vos dettes fournisseurs et de vos créances clients,
- Envoi de rappels client par e-mail : le logiciel propose des lettres types personnalisables qui reprennent par exemple la date d'échéance des factures, le montant restant dû...
- Suivi de l'encours en fonction du chiffre d'affaires,
- Constitution de dossiers de recouvrement.

Nos conseils

● Assurez-vous de la possibilité d'accéder à l'encours global de chaque Tiers, grâce au cumul des informations contenues dans plusieurs comptes. Un même Tiers peut en effet être à la fois client et fournisseur par exemple.

Les Fonctionnalités Caractéristiques

3 Les traitements automatisés

Finies les recherches manuelles de factures et de règlements papiers, le logiciel va **rapprocher** pour vous la facture de son règlement. Vous n'aurez plus qu'à vous concentrer sur les retards de paiement ! Il permet également les clôtures provisoires et définitives d'exercice et génère automatiquement les réouvertures.

Nos conseils

● L'automatisation des traitements courants garantit une productivité et une efficacité accrues. Veillez à ce que votre logiciel propose des automatismes de calculs au jour le jour et en fin d'exercice afin de disposer en temps réel d'une vue sur l'activité de votre société.

4 Les éditions

Le logiciel de comptabilité doit vous permettre un certain nombre d'éditions. Tout d'abord, évidemment, il doit permettre d'éditer **les documents officiels** :

- déclarations TVA
- listing clients
- relevés divers
- journaux et grands-livres

Mais aussi des rapports destinés aux gestionnaires qui leur permettront de suivre l'évolution de la société :

- analyses financières
- statistiques

Critères fonctionnels :

5 Les contrôles

Le logiciel de comptabilité doit intégrer la gestion des mots de passe et des accès par utilisateur. Il permettra à l'utilisateur de communiquer facilement avec son expert-comptable sur ses hésitations et incertitudes en matière d'écritures comptables.

En outre, pour une sécurité optimale, le logiciel intégrera une batterie de tests destinés à vérifier la pertinence et la cohérence des données. Il générera automatiquement des rapports facilitant le contrôle des données en mettant automatiquement en évidence des problèmes potentiels (par exemple un compte normalement débiteur qui est créditeur).

Nos conseils

- Assurez-vous du blocage de nouvelles écritures sur une période comptable cloturée et d'une fonctionnalité de contrôle de cohérence (pour s'assurer que les écritures sont équilibrées avant d'enregistrer l'opération).

6 La personnalisation

Le logiciel de comptabilité doit autoriser la personnalisation à plusieurs niveaux.

Pour l'utilisateur, des **préférences fonctionnelles** par dossier doivent pouvoir être configurées simplement. Enfin, la création automatique de **modèles d'écritures** simplifiera la saisie.

Pour les documents eux-mêmes (rappels, extraits de compte...), un outil intégré de mise en page doit vous permettre une personnalisation aisée.

Le logiciel pourra aussi permettre d'offrir une vue différente aux utilisateurs en fonction de l'utilisation qu'ils sont amenés à avoir du logiciel (par exemple une vue simplifiée pour des utilisateurs qui ne doivent qu'encoder des factures d'achat).

Les Fonctionnalités Caractéristiques

7 La communication avec votre Expert-Comptable

Pour permettre à votre comptable d'accéder facilement aux données de votre entreprise, le logiciel de comptabilité prévoit **la communication client/expert-comptable**.

8 La communication avec votre logiciel de facturation

Si vous disposez d'un logiciel de facturation, assurez-vous que votre logiciel comptable peut bien **recevoir automatiquement les écritures de factures** et règlements issues de la Gestion Commerciale (sans ressaisie).

Ceci permet de ne saisir qu'une seule fois les informations dans votre logiciel de Gestion Commerciale/Facturation. Privilégiez ainsi un logiciel s'intégrant dans une gamme complète et évolutive qui facilitera votre tâche en retrouvant dans les différentes modules toutes vos habitudes de travail (présentation de l'information, raccourcis,...).

Nos conseils

- En un seul clic, les informations présentes dans votre Gestion Commerciale seront transcrites en écritures comptables directement dans les bons journaux. Pour un gain de temps considérable ! Tous les actes commerciaux se transforment en actes comptables automatiquement.

Critères techniques

- 1 Monoposte ou réseau ?
- 2 Matériel informatique : la check-list
- 3 Configuration minimum

Critères techniques

1 Monoposte ou réseau ?

En fonction du nombre d'utilisateurs et de la fréquence d'utilisation, vous pouvez choisir entre une version monoposte de votre logiciel, ou une version en réseau.

- Pour des volumes faibles, et un ou deux utilisateurs, choisissez dans un premier temps une version monoposte. Cette solution pourra évoluer facilement par la suite vers une version réseau.
- Pour une utilisation simultanée de l'application par plusieurs utilisateurs, optez pour la version réseau du logiciel et soyez attentifs aux possibilités en matière de droit d'accès (tous les utilisateurs ne peuvent peut-être pas accéder à toutes les informations)...

2 Matériel informatique : la check-list

Afin de vous assurer que votre logiciel s'intègre facilement à votre équipement informatique, faites un petit état des lieux de l'existant :

- Combien de postes doivent être équipés du logiciel ?

Attention : nombre de postes dans l'entreprise n'équivaut pas à nombre d'utilisateurs du logiciel de comptabilité, plusieurs utilisateurs peuvent partager un poste en libre service.

- Disposez-vous déjà d'un ou plusieurs fichiers contenant des données comptables ?

Veillez à ce que le logiciel de comptabilité soit capable de récupérer les données contenues dans ces fichiers ou soit compatible.

- Quel est votre système d'exploitation ? Quelle est sa version ?

Windows 2000, XP, Vista, 7, MacOS... quel que soit votre système, assurez-vous que le logiciel est compatible.

- Disposez-vous déjà d'un réseau ? Qui en assure l'administration ?

Votre réseau va accueillir votre nouvelle application : veillez à ce qu'il soit prêt.

- Quels sont les logiciels que vous devez interfacier avec l'outil ?

Gestion des immobilisations, logiciel de facturation, de trésorerie...

3 Configuration minimum

Les éditeurs précisent les pré-requis matériels pour leurs logiciels. En général, pour un logiciel de comptabilité, prévoyez : un processeur 1Ghz minimum, au moins 512 Mb de RAM et 500 Mb d'espace libre sur le disque.

Services Associés

Services Associés

Nos conseils

● L'entreprise peut toujours installer son logiciel elle-même. Cependant, il est conseillé de faire appel à un professionnel, qui vous conseillera et vous accompagnera dans votre projet. Vous y gagnerez en temps, en efficacité et en sérénité.

Les services sont indispensables à la bonne intégration de votre logiciel dans l'entreprise. Ils sont pris en charge par votre revendeur, en collaboration éventuelle avec votre expert-comptable. Le revendeur intervient à plusieurs étapes de votre projet : préalablement au choix du logiciel, pendant sa mise en place et lors de son exploitation.

Avant

- **Analysez** dans un premier temps vous-même vos besoins fonctionnels.
- **Complétez** cette analyse avec votre revendeur informatique : critères techniques, organisation et besoins de l'entreprise ...
- Faites-vous **aider** dans votre choix en consultant votre revendeur informatique, votre expert-comptable, vos confrères...

Pendant

■ **Installation et paramétrage**

Si vous avez besoin d'une personnalisation poussée de votre logiciel, vérifiez que celui-ci dispose d'un outil qui permettra à votre partenaire informatique d'ajouter des fonctions propres à votre activité.

■ **Formation des utilisateurs**

Même si votre logiciel s'installe en quelques minutes, la formation des utilisateurs est très importante : elle est gage d'une productivité immédiate et d'une marge d'erreurs minime.

■ **Assistance au démarrage**

N'oubliez pas que vos besoins vont évoluer dans le temps et que la solution mise en place devra pouvoir évoluer.

Services Associés

Après

- Assurez-vous que votre revendeur ou éditeur propose une **assistance téléphonique** et que celle-ci est facilement accessible.
- Renseignez-vous sur les possibilités d'un éventuel **complément** de formation.
- Vérifiez qu'il sera disponible pour vous assister lors de nouveaux paramétrages ou manipulations particulières .
- Informez-vous de la périodicité des mises à jour. L'éditeur doit effectuer une veille légale qui vous aidera à passer les grandes étapes en toute tranquillité.

Audit Express

Évaluez vos besoins

Quelle est la taille de votre entreprise ?

- entreprise unipersonnelle
- entreprise de - de 20 salariés
- entreprise de + de 20 salariés

Faites-vous périodiquement appel aux services d'un expert-comptable ?

- plus d'1 fois par mois
- entre 1 fois par mois et 1 fois par trimestre
- 1 fois par an

Combien d'écritures comptables passez-vous en moyenne par an ? Combien de factures ?

- moins 1.000 écritures
- entre 1.000 et 5.000 écritures
- plus de 5.000 écritures

Combien avez-vous aujourd'hui de clients ?

- moins de 100
- entre 100 et 200
- plus de 200

Gérez vous les Immobilisations de votre entreprise (calcul d'amortissement, plan d'amortissement, dotation...)?

- non
- oui

Gérez-vous des paiements par virement, domiciliation...?

- non jamais
- oui quelques fois
- oui beaucoup

Comment assurez-vous la relance de vos clients en retard de paiement ?

- aucun
- papier (calepin, agenda...)
- logiciel bureautique (Word, Excel...)

Combien d'utilisateurs sont susceptibles de travailler simultanément sur le logiciel de comptabilité ?

- 1
- entre 2 et 4
- plus de 4

Avez-vous des compétences informatiques en interne ?

- non
- je ne sais pas
- oui

Pour votre activité commerciale, utilisez-vous un logiciel spécifique et professionnel de gestion commerciale ou de facturation ?

- non
- je ne sais pas
- oui

Si oui est-ce la même personne qui utilisera le logiciel de comptabilité et celui de gestion commerciale ?

- non
- je ne sais pas
- oui

Audit Express

■ Vous avez obtenu une majorité de carrés mauves

Vous passez relativement peu d'écritures comptables par an et ne souhaitez pas prendre en charge la gestion de votre comptabilité : vous faites donc régulièrement appel à votre expert-comptable. En interne, vous traitez les documents manuellement avant de les lui transmettre. Mais les allers-retours de ces pièces comptables sont souvent source d'erreurs et de perte de temps.

L'utilisation d'un logiciel de comptabilité compatible avec celui de votre expert-comptable facilitera la création et le traitement de vos pièces comptables avant transmission à votre comptable. Grâce à des modèles types, la saisie des écritures comptables deviendra un jeu d'enfant. L'automatisation des opérations récurrentes réduira en outre le temps passé à cette tâche, vous permettant de vous consacrer entièrement à votre cœur de métier. L'informatisation de votre comptabilité rendra également plus faciles les nécessaires rappels pour non-paiement par exemple : votre logiciel éditera lui-même automatiquement ces relances. Une fois les écritures saisies, vous n'aurez plus qu'à les transmettre à votre comptable, par messagerie électronique ou grâce à un transfert automatique.

Optez pour un logiciel intuitif, prêt à l'emploi, qui ne nécessite pas de compétences pointues en comptabilité et non surdimensionné par rapport à vos besoins. Vous gagnerez en précision, en temps et en énergie !

■ Vous avez obtenu une majorité de carrés oranges

Sans avoir de service comptable, vous souhaitez maîtriser votre comptabilité et piloter votre entreprise en toute autonomie. Votre expert intervient en contrôle relativement régulièrement, mais vous désirez conserver la gestion comptable en interne. Sans logiciel, il vous est actuellement difficile d'avoir une vision globale de votre situation et de la gestion de vos clients et fournisseurs.

Outre la centralisation et le traitement automatisé de vos écritures comptables, un logiciel de comptabilité vous apportera une vue d'ensemble sur vos clients et fournisseurs grâce aux fiches et aux historiques notamment. Vous disposerez de tous les états et pourrez éditer des échéanciers afin de piloter votre entreprise en ayant toutes les cartes en main.

Votre logiciel devra comporter des fonctionnalités de comptabilité analytique, afin de vous permettre d'analyser les résultats et d'établir des prévisions de trésorerie sans être vous même expert.

Vous avez obtenu une majorité de carrés roses

Vous gérez votre comptabilité en interne de manière tout à fait autonome : plan comptable, suivi des tiers et comptabilité analytique, gestion des paiements, rappels, gestion des immobilisations... Sans avoir forcément de service comptable, vous avez acquis de bonnes compétences en interne.

Un logiciel de comptabilité sera pour vous un véritable outil de développement et de gain de productivité. Outre la gestion facilitée et partiellement automatisée de votre comptabilité générale, il vous permettra d'accéder directement à l'information pertinente pour piloter votre entreprise. Un module «bancaire» vous permettra d'échanger avec votre banque : vous récupérerez vos extraits de compte au jour le jour dans votre logiciel et vous transmettez en un clic, depuis votre comptabilité, vos ordres de paiement de manière électronique. Finies les attentes au guichet !

Egalement, votre logiciel pourra comporter un module «gestion des immobilisations» pour réaliser vos calculs de dotations aux amortissements et vos plans d'amortissement. Ces dotations seront automatiquement intégrées dans votre logiciel de comptabilité pour établir votre bilan et compte de résultat.

En bref, votre utilisation du logiciel de comptabilité sera optimale, et très profitable à votre société en terme de productivité, de gain de temps et de pilotage de votre activité.

Glossaire

- Bilan : Elaboré en fin d'exercice (ou le cas échéant tous les mois), le bilan est un état des ressources dont dispose l'entreprise et des moyens qu'elle met en oeuvre.
- Clôture de l'exercice : La clôture s'effectue généralement au terme de 12 mois d'exercice. Le compte de résultat et le bilan y sont associés.
- Comptabilité analytique : La comptabilité analytique décrit les événements à l'intérieur de l'entreprise. Non réglementée et non obligatoire, elle permet de connaître et de détailler les coûts de l'entreprise, d'expliquer les résultats, d'établir des prévisions (par article, par atelier...). C'est une aide à la prise de décision qui se sert des chiffres de la comptabilité générale.
- Comptabilité budgétaire : Elle permet de constater des écarts entre prévisions et réalisations des produits et des charges.
- Comptabilité générale : Tenir une comptabilité générale est une obligation légale pour toutes les entreprises. Il s'agit de répertorier l'ensemble des opérations de l'entreprise avec des tiers (les autres entreprises, les salariés, les banques...). Des comptes sont utilisés afin de suivre dans le détail les mouvements de chaque élément du patrimoine.
- Compte de résultat : Elaboré en fin d'exercice, le compte de résultat retrace les produits et les charges liés à l'activité de l'entreprise. Il traduit, généralement sous forme de tableau, l'enrichissement ou l'appauvrissement de l'entreprise. Il en résulte un bénéfice ou une perte.

- ◆ Déclaration de TVA : La Taxe sur la Valeur Ajoutée est un impôt indirect collecté par l'entreprise qui le facture à ses clients. La TVA collectée est ensuite reversée à l'administration TVA, déduction faite de la TVA que l'entreprise a elle-même dû supporter sur ses achats (TVA déductible). TVA à payer = TVA collectée – TVA déductible.
- ◆ Ecritures de réouverture : A la création d'un nouvel exercice, les dettes et les créances non lettrées (c'est-à-dire non réglées) sont reportées en détail sur le nouvel exercice. Les autres comptes de bilan sont reportés en solde.
- ◆ Grand livre : Document regroupant l'ensemble des comptes de l'entreprise avec leur solde respectif.
- ◆ Journal : Dans le système classique, toutes les écritures sont enregistrées dans un journal unique. Ces écritures sont ensuite reportées dans le grand livre. Toutefois, pour faciliter les traitements, il est commun de créer plusieurs types de journaux selon la nature des opérations (banque, achat, vente...). L'ensemble de ces journaux regroupe la totalité des écritures comptables que l'entreprise a enregistré au cours de l'exercice.
- ◆ Lettrage des comptes : Permet d'associer les factures aux règlements correspondant. Une lettre est associée à chaque montant.
- ◆ Monoposte : se dit d'une application qui n'est utilisable que sur une seule machine (par opposition à une version réseau, qui pourra être partagée par plusieurs utilisateurs).
- ◆ Progiciel : Contraction de « produit » et « logiciel ». Il s'agit d'une application informatique professionnelle.
- ◆ Réseau : ensemble de machines (ordinateurs, imprimantes...) connectées entre elles afin de communiquer et d'échanger des informations.
- ◆ Synchronisation : la synchronisation est une mise à jour des données par croisement des modifications apportées par différents utilisateurs et à différents moments sur une même base.
- ◆ Système d'exploitation : ensemble des programmes qui pilotent l'ordinateur et les logiciels (exemples : Windows, MacOS, Linux).

Notes

A propos de Sage

Sage est la référence en matière de logiciels de comptabilité, gestion commerciale, ERP et CRM pour PME. Sage développe des logiciels riches en innovations pragmatiques qui accompagnent l'entreprise au cœur de son métier et tout au long de son évolution.

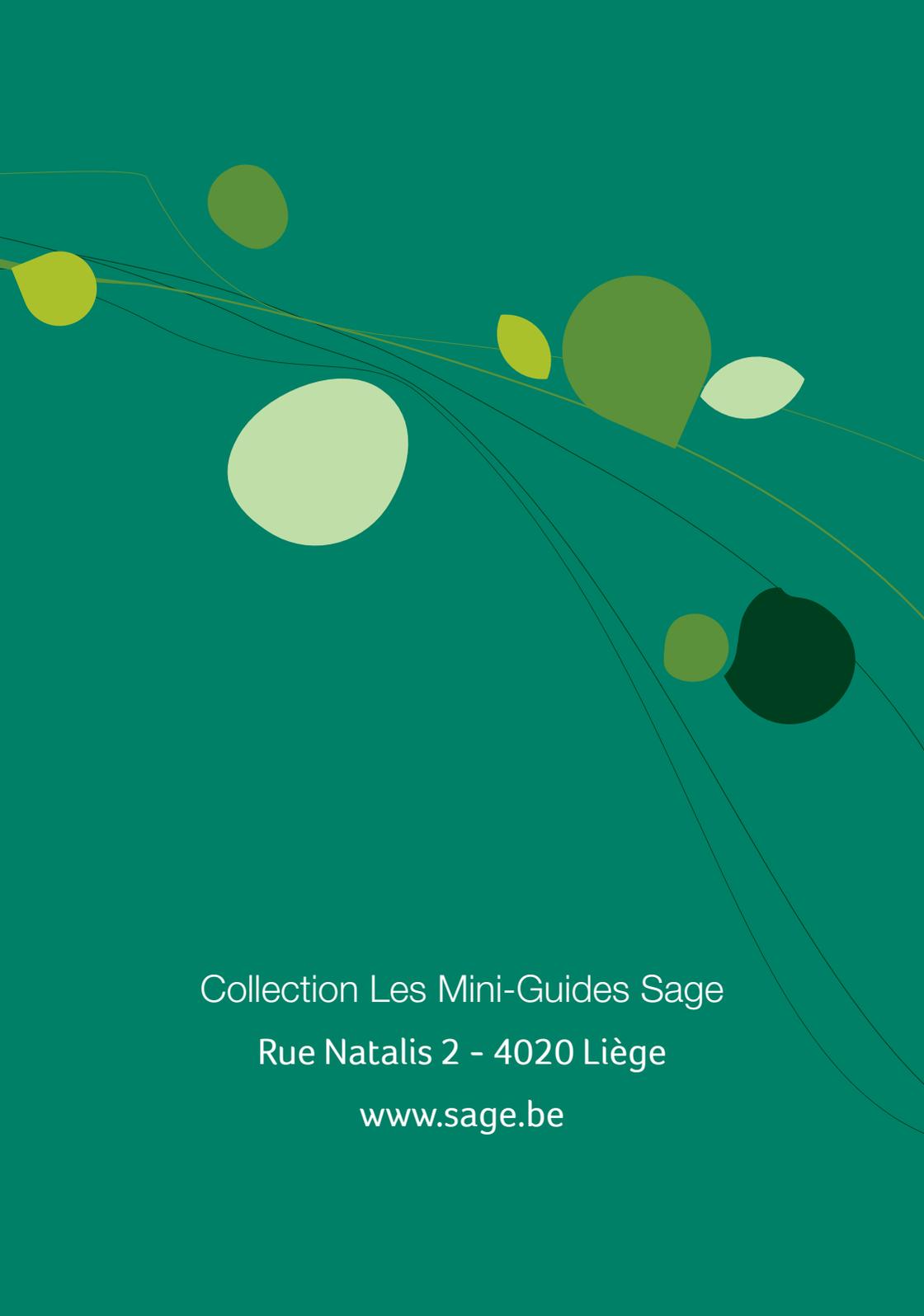
Nos investissements constants en Recherche & Développement sont pour vous la certitude de disposer de produits toujours à la pointe des évolutions légales, fiscales et technologiques.

Fort de 30 ans d'expérience et de plus de 6 millions de clients dans le monde, Sage assure une expertise internationale 100% orientée clients.

En Belgique, avec ses deux bureaux, à Liège et à Grand-Bigard, une cinquantaine de collaborateurs et un réseau de 150 partenaires répartis sur le territoire belge et luxembourgeois, Sage vous garantit la force d'un groupe international ainsi que l'expertise et la flexibilité d'un acteur local.

La SOUPLESSE de nos logiciels de gestion est une FORCE pour votre entreprise !

 Sage BOB 30  Sage BOB 50  Sage BOB 50 Expert  Sage 100  Sage ERP X3



Collection Les Mini-Guides Sage

Rue Natalis 2 - 4020 Liège

www.sage.be